

## Centre Catholique international de Coopération avec l'UNESCO-CCIC

Intervention au débat de politique générale de la 40<sup>ème</sup> Conférence générale, le 16 nov 2019

Monsieur le Président de la Conférence générale, M le Président du Conseil exécutif

Madame la Directrice générale

Excellences,

Mesdames et Messieurs les représentants les Commissions nationales,

Mesdames et Messieurs

La maison de l'UNESCO, bâtie sur un idéal commun de justice, de fraternité, de solidarité, conditions de la paix, accueille des personnes toutes différentes et cependant unies pour écouter l'appel des peuples, pour penser aujourd'hui le bien commun, le bon pour l'humanité, et agir ensemble;

Le CCIC y a sa place.

Le CCIC plateforme d'une quarantaine d'ONG est présent dans 140 pays. Les acteurs sont mus par la nécessité d'apporter une pierre à l'édification de la paix ; la diversité des domaines d'action de cette plateforme est du ressort des domaines de compétences de l'UNESCO. C'est cette richesse que nous partageons avec l'UNESCO.

Ce sont des enfants mexicains qui écrivent le mot paix avec leurs mains ouvertes,

Ce sont de jeunes adultes africains allant dans les rues chercher les enfants sans toit, les apprivoisant à la civilité et au soin de leur corps pour les aider à s'inscrire dans une école,

Ce sont les gestes quotidiens redonnant confiance et dignité à la personne.

C'est la protection des familles, des enfants, promesses pour l'avenir.

C'est la formation de techniciens hydrologues pour l'Afrique

C'est l'urgence éducative pour construire une société juste et inclusive

C'est faire confiance à la sagesse de l'humain face aux innovations technologiques ....

Le CCIC a entendu l'appel de l'UNESCO à renforcer le dialogue avec les Etats, ref document 207 EX/33.

Il y a répondu en participant aux travaux du groupe dédié sous l'égide du Comité de liaison, travaux présentés au dernier Comité PNG.

Le dialogue c'est une rencontre, ce sont des personnes qui s'accueillent et s'écoutent dans la confiance, c'est l'expérience de la confrontation humaine fondamentale pour accomplir une œuvre commune.

Le CCIC souhaite que ce dialogue renforcé ouvre la possibilité de rencontrer les représentants des Etats et de leur Commission nationale, de travailler ensemble sur leurs priorités, de participer ensemble à l'élaboration des programmes.

À l'occasion des Conférences générales nous entendons des paroles enthousiastes ou poignantes, des paroles inspirées, ou encore des voix sublimes d'artistes. Ces paroles diagnostiquent les maladies de notre société mondialisée, et nous proposent des remèdes, toutes elles interrogent notre conscience et notre espérance.

Elles seront vaines si nous n'agissons pas ensemble dans l'urgence pour le moyen et le long terme, si, dans la concertation et la complémentarité, nous n'engageons pas concrètement nos **responsabilités** avec détermination et souplesse, avec réactivité et patience.

Je laisse le philosophe Jacques Maritain conclure selon ses mots adressés lors de la seconde conférence générale de l'UNESCO en 1947: « *La mission de l'UNESCO est de contribuer à la sécurité internationale et à la paix. [...] L'organisation n'a pas été créée pour veiller aux progrès théoriques de l'éducation, de la science et de la culture, mais bien **pour les employer à l'œuvre concrète et positive de la paix entre les peuples. C'est ce à quoi se consacrent les ONG.***

Je vous remercie

Christine Roche

Présidente du CCIC

Le 16 novembre 2019